



Bretagne Vivante sepnb

19 rue de Gouesnou
29200 Brest
tél. : 02 98 49 07 18
fax : 02 98 49 95 80

SIRET 777 509 639 000 61 / Code APE 9104 Z

Une voix pour la nature www.bretagne-vivante.org



Réserve Naturelle
SAINT-NICOLAS DES GLENAN

FICHE DE POSTE : Service civique « Suivis naturalistes et action de sensibilisation - Réserve Naturelle Nationale de Saint-Nicolas des Glénan et Archipel des Glénan »

- Thématique : environnement
- Durée de la mission : 8 mois : **17 mars 2025 au 15 novembre 2025**
- Structure d'accueil : Association Bretagne Vivante-SEPNB et Communauté de Communes du Pays Fouesnantais
- Nombre de volontaires recherchés : **1**
- Lieu : Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan + Ponctuellement réserve ornithologique de l'île aux Moutons et Archipel des Glénan

Description de l'offre :

Présentation des sites

Saint-Nicolas des Glénan :

La gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan est depuis 1986 assurée par l'association Bretagne Vivante – SEPNB. L'association bénéficie de l'appui scientifique du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB) et des appuis techniques de la Mairie de Fouesnant et de la Communauté de communes du pays fouesnantais. Bretagne Vivante - SEPNB est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, reconnue d'utilité publique, agréée au titre de la loi relative à la protection de la nature et auprès du ministère de la jeunesse et des sports.

L'association contribue à la gestion de la Réserve naturelle nationale de Saint-Nicolas des Glénan tant pour la préservation et la surveillance du site que pour la sensibilisation des publics qui découvrent et/ou fréquentent l'archipel. Elle assure la gestion opérationnelle de la réserve en lien avec ses partenaires.

L'archipel des Glénan se trouve en zone Natura 2000 (application de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitat Faune Flore). Cette zone s'est progressivement développée à terre et en mer pour devenir « site d'importance communautaire » en 2012. D'une superficie de près de 600 km², dont 99,8% marin, le site est inclus sur le domaine public maritime ou le territoire de la commune de Fouesnant. Il abrite de nombreux habitats et espèces ainsi qu'une multitude d'activités humaines qui forment un écosystème complexe.

La CCPF et l'Office français pour la biodiversité pour la partie maritime sont les opérateurs locaux chargés de la mise en œuvre des actions d'animation et de gestion du site Natura 2000. En concertation avec tous les acteurs du site, ils assurent la mise en application des mesures de gestion mentionnées dans le document d'objectifs du site. Pour ce faire, ils développent des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques, assurent une veille scientifique et des suivis écologiques ou encore la mise en place d'aménagements.

Île aux Moutons :

Située au large de la commune de Fouesnant, l'île aux Moutons accueille chaque année une importante colonie plurispécifique de sternes. Trois espèces de sternes s'y sont reproduites en 2024. 2 409 couples de sternes caugek, 107 couples de sternes pierregarin et 17 couples de sternes de Dougall. La colonie de l'île aux Moutons est la plus importante colonie de sternes en Bretagne, mais aussi la plus grande colonie française pour la sterne de Dougall.

Le site est classé en réserve associative depuis 1960. Il bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1999 et depuis 2004, l'île aux Moutons et ses îlots satellite bénéficient d'un arrêté ministériel de protection de biotope sur le domaine public maritime et ont été désigné site Natura 2000. Depuis 2021, un arrêté préfectoral interdit l'accès à l'estran du 1^{er} avril au 31 août. Cette absence de dérangement anthropique s'est avérée favorable à l'installation de l'avifaune qui a pris pleine possession de l'ensemble de l'île.

Cette réserve associative fait partie des espaces naturels gérés par Bretagne Vivante - SEPNB en partenariat avec les bénévoles de l'antenne locale de Concarneau/Trégunc.

Bretagne Vivante met en place, chaque année depuis 1989, un gardiennage quotidien des principales colonies de sternes de Bretagne de mai à août. Le gardiennage quotidien du site est indispensable pour limiter les dérangements d'origine humaine et pérenniser l'occupation de l'île par la colonie d'oiseaux. Le gardiennage s'effectue sur l'île.

Missions et activités

Le service civique interviendra en soutien et sous la responsabilité de l'équipe des réserves de l'archipel gérés par Bretagne Vivante en lien avec la Mairie de Fouesnant et la CCPF, en participant aux différentes actions de gestion et aux suivis naturalistes. A ce titre il sera attaché à de nombreuses missions telles que :

- Participation à l'amélioration des connaissances et suivis scientifiques de la faune, de la flore et des habitats de l'archipel des Glénan (comptage limicoles, suivis des oiseaux marins nicheurs, suivi du narcisse des Glénan et des espèces florales protégées, suivi des phoques gris, suivi du puffin des Baléares, suivi des reptiles et des micromammifères).
- Contribution à l'amélioration des connaissances et à la conservation des oiseaux nicheurs (dont le gravelot à collier interrompu et l'huitrier pie) : mise en défens ou aménagement spécifiques des secteurs de nidification et autres zones fonctionnelles pour l'avifaune : gardiennage, suivi biologique (recensement des couples nicheurs, suivi de la reproduction et estimation de la production en jeunes).
- Contribution aux actions de sensibilisation générale ciblée et sur site, promotion de bonnes pratiques : animations pédagogiques, accueil du public, information et sensibilisation du public et des îliens et sur stands en saison touristique.
- Implication dans les missions d'information et de sensibilisation des usagers du littoral et d'incitation au respect de la réglementation (arrêté de protection îlot de la Croix).
- Implication dans la gestion conservatoire du patrimoine naturel et entretien des milieux : limiter l'embroussaillage gestion des espèces invasives.
- Contribution à la mise à jour des inventaires naturalistes : restitution des observations de terrain dans une base de donnée et centralisation des informations (saisie dans la base de données).
- Participer à des missions communes avec les bénévoles de l'association
- Participation à la rédaction des rapports d'activités annuel en fin de saison et du rapport d'activité avifaune archipel.

Le service civique RNN GLENAN apportera un soutien ponctuel à l'équipe de la réserve ornithologique de l'île aux Moutons 4 fois 1 semaine (mai juin, juillet aout) max

Les principales actions à menées particulièrement sur l'île aux Moutons seront :

- Participation à la protection des colonies plurispécifiques de sternes (sternes caugek, pierregarin, de Dougall) et autres oiseaux nicheurs,
- Contribution au suivi de l'activité biologique des colonies : phénologie de la reproduction, perturbations naturelles et anthropiques (application de divers protocoles, utilisation de bordereaux de terrain, saisie des données),
- Implication dans les missions d'information et de sensibilisation des usagers du littoral et d'incitation au respect de la réglementation (arrêté de protection de biotope),
- Participation au contrôle d'oiseaux bagués,

Aspect logistique :

Le service civique est basé à la maison de la Mer à Trégunc. Il réalisera des suivis et de la surveillance sur l'île de Saint Nicolas (plusieurs jours par semaine). Les allers- retours vers l'archipel à la journée se feront avec le bateau de l'équipe de la réserve **au départ du port de Trévignon**. Il sera logé ponctuellement quelques jours (d'avril à fin juin et en septembre) sur l'archipel. Notamment les weekends de forte fréquentation de mai et juin pour assurer au mieux le suivi des espèces.

Lors du temps de mission « Moutons » 4 x 1 semaine max lors de la saison (mai juin juillet aout) maximum, le service civique sera logé en binôme dans le phare de l'île aux Moutons. L'île est déserte et il n'y a pas de retour à terre durant une semaine.

En dehors des missions de terrain, le service civique devra trouver un logement sur le territoire.

Mise à disposition ponctuellement d'un véhicule de fonction Bretagne Vivante.

Qualités requises :

- Capacité à travailler en équipe, grande autonomie, sens des responsabilités.
- Sens du détail dans l'observation, la prise de note et la saisie des données.
- Goût pour le travail de terrain, capacité à travailler en horaires décalés (week-ends)
- Capacité d'adaptation et flexibilité face aux imprévus
- Capacité à vivre sur un site isolé pour l'île aux Moutons. L'île est déserte et il n'y a pas de retour à terre
- Sensibilité naturaliste appréciée.

Spécificités du poste

- Connaissance des logiciels de traitement de texte recommandée.
- Âge 18-25 ans.
- Temps de travail : 28 h/semaine, 5 j/7.

Formation proposée par Bretagne Vivante en amont de leurs missions de services civiques

- Connaissance du fonctionnement d'une réserve naturelle nationale et de la gestion de sites naturels.
- Connaissance du fonctionnement du pôle éducation et formations et du pôle connaissance et conservation.
- Enrichissement des compétences naturalistes et pédagogiques au contact des salariés et des bénévoles.
- Initiation à l'utilisation des logiciels de cartographie.
- Mise à disposition d'une documentation riche et de qualité pour compléter ses connaissances.
- Apprentissage aux baguages des oiseaux nicheurs au contact des salariés.
- Les objectifs de formation sont à préciser en fonction des compétences et des souhaits d'orientation professionnelle de la personne recrutée.

Contact :

CV et lettre de motivation à envoyer avant le **31 décembre 2024** à l'attention de :

L'équipe de la réserve naturelle nationale de Saint Nicolas des Glénan et de la réserve ornithologique de l'île aux Moutons.

rn-glenan@bretagne-vivante.org

Intitulé du mail : SC RNN GLENAN – ARCHIPEL GLENAN